

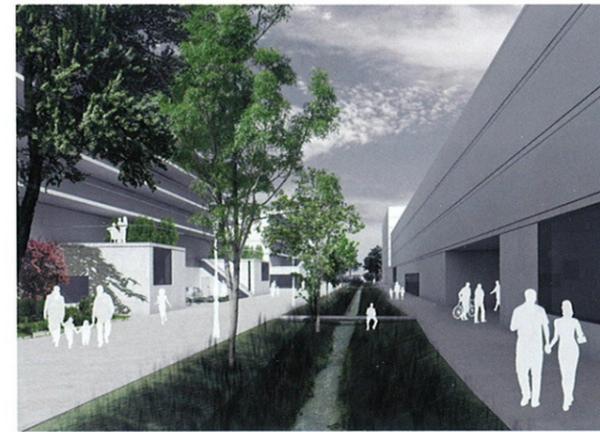
VALÉRY BEAUD L'ASSOCIATION ÉCOQUARTIERS DE LAUSANNE, VERS LE PROJET MÉTAMORPHOSE AUX PLAINES-DU-LOUP



Président de l'association écoquartiers de Lausanne, il est également ingénieur, membre du comité Droit de cités et conseiller communal des Verts depuis août 2011. Pour «Bien vivre en pays de Vaud», il parle du futur écoquartier des Plaines-du-Loup à Lausanne.



Exemple: écoquartier Vauban, Freiburg-im-Breisgau, Allemagne



Depuis quand existe l'association et quels sont ses objectifs?

En 2006, un des membres fondateurs de l'association, Giampreso Trezzini, a déposé un postulat pour un écoquartier sur Lausanne. L'association a été créée en parallèle en janvier 2007. Le comité regroupe 12 personnes et nous avons environ 230 membres. Grâce à la subvention de la ville de Lausanne, nous avons un employé à 25% qui est coordinateur de l'association. En 2007, personne ne savait vraiment ce que voulait dire «écoquartier». Il a fallu faire un important travail d'information. Nous avons réalisé un premier cycle de conférences en 2007 pour présenter ce qui existait (par exemple Bd Zed à Londres). A l'époque, il s'agissait de «références», ce qui n'est plus vraiment le cas aujourd'hui. Nous organisons des conférences-débats pour informer les habitants. Les membres sont issus de tous les milieux. Nous avons également des représentants des coopératives. Les «cafés écoquartier» permettent de nous rencontrer et d'échanger. Il n'y a pas de thèmes, les gens viennent simplement avec leurs préoccupations et leur curiosité.

Comment se porte le logement sur Lausanne?

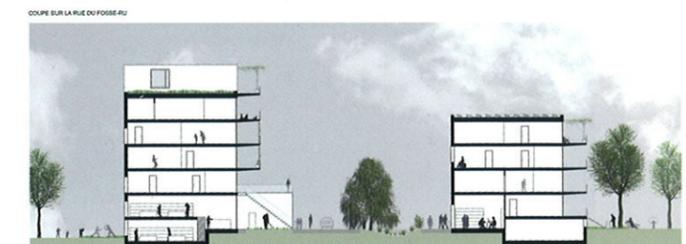
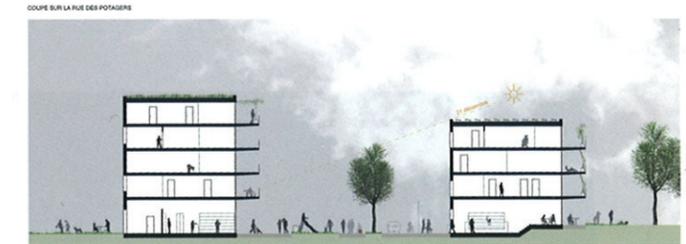
Le constat est clair, il existe une véritable crise du logement. Les prix sont disproportionnés. Les habitants n'arrivent plus à se loger. La coopérative permet de proposer des logements 20% moins cher que le marché traditionnel. A ce titre, nous avons créé une Plateforme d'Echange des Coopératives d'Habitants pour les Ecoquartiers, la «PECHE». Elle permet d'aider les habitants dans leur constitution et de les assister dans leur développement.

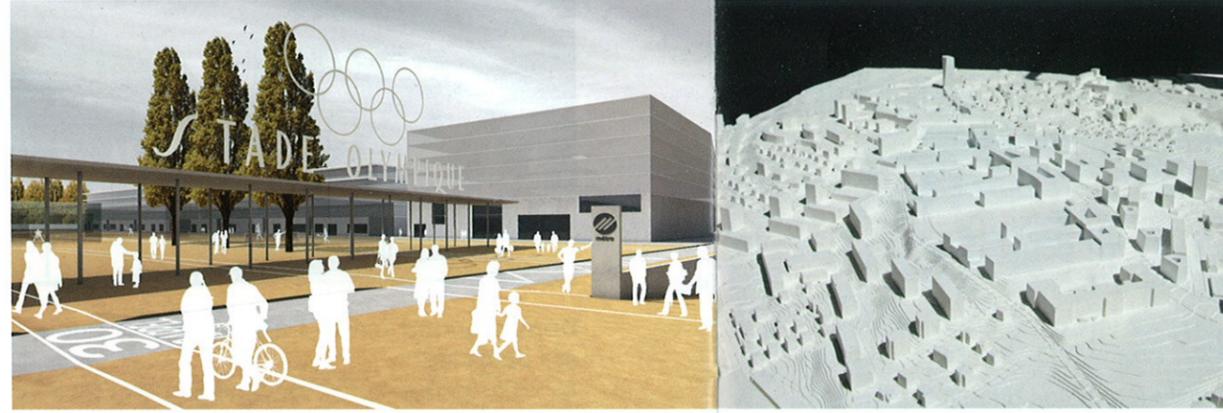
Comment est né le projet des Plaines-du-Loup?

Le projet de l'écoquartier des Plaines-du-Loup fait parti du projet «Métamorphose» et a débuté en 2007. Il se décompose en 4 volets: l'écoquartier, la relocalisation des infrastructures sportifs (stade de football, athlétisme ou encore terrains pour les juniors), le transport public avec l'axe fort du projet M3 et la participation citoyenne. Le futur écoquartier est situé au nord de la ville de Lausanne, entre le bâtiment administratif de la Pontaise et le Service des automobiles et de la navigation (SAN). L'ensemble des terrains avoisine les 30 hectares, le tout appartenant à la ville de Lausanne. Tout est en main pour faire un projet de qualité. Il devrait accueillir 6'000 habitants et 3'000 emplois. Il s'agit d'éléments forts pour le développement de la ville.

COUPES SUR LE QUARTIER DES PLAINES-DU-LOUP
1/200

MÉTAMORPHOSE





A quel stade se situe le projet?

Un référendum a été organisé en 2009. Le projet Métamorphose a retenu un soutien important mais le référendum a retardé le processus. Un concours d'urbanisme a été lancé par la ville. Sur les 52 projets proposés, les 15 membres du jury (composé d'architectes de divers pays, de personnalités politiques et conseillers municipaux, régie immobilière ou encore coopérative) ont voté anonymement et ont retenu **le projet ZIP de «Tribu architecture»**. Ce bureau lausannois est composé d'architectes engagés et impliqués dans des projets d'environnement. Le Plan Directeur Localisé (PDL) va définir l'image du quartier. Puis, le Plan Partiel d'Affectation (PPA) va permettre d'affecter les terrains pour les usages précis. Cela va donner les règles. Il y aura ensuite une demande de permis de construire.

A la ville de Lausanne, deux services sont pleinement concernés par ce projet: le service de l'urbanisme sous la direction du service des travaux. Ils sont un peu les «pilotes» puis le service du logement et de la gérance sous la direction de Monsieur Junod. Olivier Français est en charge des travaux. Madame Silvia Zamora était en charge du logement, culture et patrimoine. Elle ne s'est pas représentée mais a été essentielle pour ce projet. Elle est remplacée par Grégoire Junod. Le terrain appartient à la ville pendant 99 ans. Les investisseurs vont construire sur le terrain. La ville de Lausanne garde la «main mise» sur le projet et sa cohérence. Elle souhaite garantir une mixité sociale et instaurera le principe des trois tiers: coopérative d'habitations, marché libre et loyers contrôlés. La mixité fonctionnelle sera très importante pour en faire un quartier vivant, mélanger le travail, les loisirs et le logement dans un souci de limitation des transports. L'association a édité une plaquette de recommandations urbanistiques pour le projet, s'intitulant «MétamorphOsons».

Etes-vous optimiste pour l'avenir de Lausanne et ses logements?

L'aspect écologique va devenir incontournable dans les prochaines années. Nous devons garder en tête qu'il permettra un gain économique mais aussi en terme de santé et d'environnement. Nous avons tout à y gagner, alors oui je suis optimiste!



Un mot de la municipalité: «La volonté de la Municipalité est de faire de l'écoquartier des Plaines-du-Loup, un endroit où les valeurs de développement durable sont respectées, ainsi que la mixité sociale et intergénérationnelle». Métamorphose, ce sont trois sites stratégiques: Les Plaines-du-Loup, la Tuilière et les Prés-de-Vidy. Lausanne a toujours été soucieuse du bien-être et de la qualité de vie de ses habitants et elle compte le rester. Métamorphose est maintenant en phase active de sa mise en place.

Le lauréat: «Tribu Architecture sàrl est un bureau lausannois fondé au début de l'année 2000 par trois architectes EPFL autour d'une pensée éthique et engagée de l'architecture et du métier d'architecte. Ces engagements se déclinent dans les trois domaines d'activités que sont l'architecture, l'urbanisme et la sensibilisation. Tribu Architecture a reçu le prix Lausanne Entreprendre en 2002, le prix du Heimatschutz en 2004, la distinction romande d'architecture en 2006 et a été primé lors de différents concours d'architecture et d'urbanisme».

Qu'est ce que le projet ZIP? Ce projet définit des espaces publics reliant le nouveau quartier au contexte environnant, principalement bâtis du XX^e siècle. Ce réseau structurant, formé d'avenues, de rues, de ruelles et de places, permettra d'intégrer le nouveau quartier dans le bâti existant tout en donnant une identité propre à chaque lieu par un aménagement spécifique.

Source: plaquette métamorphose, ville de Lausanne.

Interview réalisée par Soazig Courtois

Photos: Projet ZIP © Tribu architecture et Service d'Urbanisme de la ville de Lausanne